



FORUM CITOYEN AFRIQUE EUROPE

ABIDJAN, 26 au 28 Novembre 2017

DECLARATION

En marge du 5^{ème} sommet Union européenne Union africaine qui se tiendra du 29 au 30 novembre 2017 à Abidjan, les organisations de la société civile, les mouvements sociaux et syndicaux de 16 pays africains et de 7 pays européens se sont donnés rendez-vous à Abidjan du 26 au 28 novembre 2017, pour analyser l'état des relations entre les Etats d'Afrique et d'Europe et de proposer un modèle de partenariat respectueux des valeurs intrinsèques des deux peuples prenant en compte les aspirations profondes des populations.

A l'état actuel, les relations entre l'Europe et l'Afrique sont maternalisées et définies unilatéralement par les politiques européennes dominées par un capitalisme exacerbée qui se caractérisent par les intérêts géostratégiques et la recherche effrénée du profit au détriment des aspirations des communautés africaines à la paix, à la démocratie et au développement. Elles se traduisent par un endettement sauvage aggravé de la dépendance monétaire, compromettant tout investissement souverains pour l'avenir des générations futures.

Les Accords de partenariats économiques proposés, ne feront pas évoluer les choses dans le sens de la prise en compte des intérêts des peuples africains. Le partenariat public-privé, sur lequel est basé le plan d'investissement extérieur de l'union européenne, a déjà montré ses limites dans d'autres programmes similaires en cours. Ce partenariat est une source d'accaparement des ressources naturelles notamment la terre, l'eau, les semences, la pêche... En lieu et place d'une prospérité partagée, il faut s'attendre plutôt une à fragilisation des exploitations familiales, à une précarisation des communautés locales en général.

Sous prétexte d'une politique de gestion de flux migratoires et de la lutte contre le terrorisme, les gouvernements européens passent sous silence les répressions que certains régimes africains exercent sur leurs propres peuples qui n'aspirent qu'à une alternance démocratique et à plus de respect de droits humains. La jeunesse, du fait de l'inadéquation de l'éducation au besoin de développement des économies des sociétés africaines, et des politiques exogènes imposés aux états Africains, souffre aujourd'hui du chômage endémique et de manque de repère. Cette situation la pousse à tenter des aventures extrêmes notamment la migration, le terrorisme avec leurs conséquences désastreuses.

Face à cette situation de désespoir total, on assiste à des mouvements de revendication de jeunes partout en Afrique pour un développement à visage humain, plus de démocratie et une meilleure gestion de la chose publique. En lieu de réponses adéquates à ces justes et légitimes revendications, les gouvernements opposent, dans la plupart des cas, une répression. C'est le cas des violentes répressions récemment enregistrées au Togo, au Tchad, en République Démocratique de Congo au Burundi...

Ici à Abidjan même, la jeunesse s'est vue refuser le droit de manifester pour exprimer son désarroi sur la traite des migrants en Lybie.

Au cours des trois (3) jours de travaux, dans un esprit de convivialité et de partage, les acteurs de la société civile, du monde syndical, des mouvements de jeunes, de femmes, des paysans, des commerçants, des transporteurs, etc, ont débattu des perspectives sur les différentes thématiques abordées à travers trois axes majeurs (politique, économique et socio-culturel) comprenant chacun des sous thèmes. Il s'agit de : L'alternance démocratique, la protection sociale, les accords de partenariat économique (APE), la dépendance monétaire, l'endettement, le changement climatique, l'agriculture, la souveraineté alimentaire, la gouvernance des ressources naturelles, l'accaparement des terres et la migration.

Au regard de tous ce qui précèdent, le forum citoyen Afrique – Europe **fait les recommandations suivantes :**

1- Sur la gouvernance et l'alternance démocratique

Aux gouvernements :

- Renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire dans les Etats africains ;
- Adapter les constitutions africaines des Etats en fonction des réalités socio-culturelles et spirituelles de l'Afrique ;
- Garantir l'indépendance totale des institutions nationales et régionales du point de vue de leurs modes de désignation, de fonctionnement ainsi que leur autonomie financière ;
- Affermir la vocation républicaine de nos forces de défense et de sécurité ;

Aux organisations de la société civile :

- Renforcer les alliances entre les Sociétés Civiles européennes et africaines pour influencer les prises de décisions entre l'Europe et l'Afrique ;
- Promouvoir une implication et une participation citoyenne dans les processus de gouvernance démocratique dans les Etats Africains ;

2- Sur la protection sociale

Aux gouvernements:

- Mener une réflexion sur le développement de l'Afrique autrement en s'inspirant de nos valeurs socio-culturelles;

Aux organisations de la société civile :

- Rencontrer les parlementaires africains pour une meilleure prise en charge budgétaire de la protection sociale par les Etats au profit de toute la population ;
- Sensibiliser les populations des Etats africains à contribuer à l'amélioration de la protection sociale en s'acquittant de leurs taxes ;

3- Sur les accords de partenariat économique

- Informer et sensibiliser l'opinion publique africaine et internationale sur les effets néfastes des APE sur le commerce, l'intégration régionale, l'industrialisation, les droits humains et syndicaux ;
- Réaliser des Etudes d'impact des APE au niveau des communautés économiques régionales avec l'implication effective et inclusive de la société civile aux mouvements syndicaux et sociaux.

4- Sur la souveraineté alimentaire, l'accaparement des terres et la gouvernance des ressources naturelles

A l'Union européenne :

- La participation effective de la société civile et les communautés locales de base au processus de négociation, conception et exécution des plans d'investissement ;
- La prise en compte des leçons tirées sur les initiatives public- privés précédentes (AGRA, NASAN, etc) notamment leurs impacts sur les cadres légaux nationaux avec la libéralisation des ressources agricoles (terre, eau et semence) et du système d'alimentation locale ;
- Intégrer des indicateurs concrets sur la souveraineté alimentaire et la nutrition ;
- Mettre en place un système conjoint de suivi des engagements;
- Développer une stratégie pouvant amener les populations à consommer les produits locaux.

Aux gouvernements :

- Créer les richesses intérieures en consommant les produits locaux,
- Promouvoir des rapprochements des peuples du sud et du nord ;
- Prendre en compte les droits coutumiers et l'accès des femmes à la terre dans l'adoption des lois foncières,
- Définir une vision et des politiques claires sur l'agriculture, le foncier qui protège au mieux les droits des petits agriculteurs (accès à la terre, à l'eau et aux semences paysannes et ressources halieutiques),
- Inclure les organisations paysannes dans les instances de prise de décisions sur les orientations et mesures politiques,
- Faire des analyses au préalable sur les objectifs de création d'emplois et des autres aspects bénéfiques pour l'économie locale et procéder à une analyse coût-bénéfice de toutes les mesures incitatives, fiscales, tarifaires et douanières.
- Promouvoir l'agro écologie paysanne comme un modèle d'agriculture viable.

Aux organisations de la société civile :

- Renforcer les plaidoyers pour une participation des mouvements sociaux aux luttes pour la démocratisation de l’Afrique ;
- Se passer de certains financements asservissant.

5- Sur la dépendance monétaire et l’évasion fiscale

- Lutter contre les flux financiers illicites et mobiliser des ressources internes.
- Lutter avec courage pour sortir du système monétaire imposé ;
- Créer une monnaie commune africaine

6- Sur le changement climatique

- Assurer un financement durable des mesures d’adaptation et d’atténuation du changement climatique au profit des populations victimes de la sécheresse, de l’avancée des mers et des catastrophes naturels ;
- Faciliter le transfert des technologies propres vers l’Afrique sans engendrer de nouvelles dette pour les pays africains ;
- Imposer aux entreprises opérant en Afrique, en particulier dans l’exploitation des ressources naturelles, des normes de protection environnementale et de responsabilité sociale à l’endroit des communautés vivant à proximité des zones d’exploitation ;
- Rendre justice aux communautés africaines victimes des dégradations de leur environnement suite à l’exploitation des ressources naturelles dans leur milieu ;

7- Sur la migration

- Mettre fin au système de visa de court terme qui empêche la mobilité des citoyens africains vers l’Europe et engendre des drames humains dans les déserts et dans les mers.
- Adopter le protocole de libre circulation des africains sur leur continent et abolir les frontières hériter de la colonisation ;
- Combattre les agents d’immigration à l’origine des tracasseries et des harcèlements aux frontières des citoyens et particulièrement des commerçants transfrontaliers ;
- Rediriger les fonds de développement utilisés aux renforcements des contrôles aux frontières à des réels projets sociaux qui bénéficient au bien-être des populations.

Abidjan, le 28 Novembre 2017

Les Signataires :

- Convergence Globale des Luttes Terre et Eau Ouest Africaine (CGLTE OA)
- Convention de la Société Civile de Côte d'Ivoire (CSCI)
- Sommet citoyen
- No Vox Afrique
- ...